

## LA REFONDATION DE L'ECOLE CONTRIBUTION DES ILES WALLIS ET FUTUNA

<b>GROUPE 3 :</b>	
THEME : Une grande ambition pour le numérique	Fiche action N° : <b>5</b>
Animateur : <b>Olivier DINH</b> Rapporteur : <b>Abdelouahed NOUKOUD</b>	<b>Problématique</b> : « Comment intégrer le numérique dans les établissements scolaires de Wallis et de Futuna ? »

<u>Contexte</u> :  Intégration insuffisante du NUMERIQUE dans l'environnement scolaire.
-----------------------------------------------------------------------------------------------

OBJECTIFS	ACTIONS	RESSOURCES	INDICATEURS
Augmenter les compétences des enseignants dans le numérique	1) Création de stages informatiques et formation  2) Augmenter la part NUMERIQUE dans la formation initiale et continue	1) Faire appel à des personnes ressources (Enseignants spécialisés ou déchargés de classe)  2) Création d'un portail d'autoformation pour les enseignants  3) Accès gratuit aux ressources numériques	Validation de la formation initiale et continue  Questionnaire anonyme en ligne de validation des compétences en NUMERIQUE

**LA REFONDATION DE L'ECOLE  
CONTRIBUTION DES ILES WALLIS ET FUTUNA**

<p>Favoriser la pratique et la maîtrise du NUMERIQUE par les élèves</p>	<p>Elaborer des progressions pour chaque cycle d'apprentissage</p> <p>Donner une place réelle dans l'emploi de l'enseignant (cycle 1 et 2)</p> <p>Mettre en place des ateliers informatiques mobiles</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Création d'un label de logiciels pédagogiques (évalué et validé par l'éducation nationale)</li> <li>2) Présence d'un animateur TICE, un surveillant informatique...</li> <li>3) TUTORAT informatique</li> <li>4) Un ordinateur par élève du lycée</li> <li>5) Accès gratuit aux ressources numériques</li> </ol>	<p>Evaluation des compétences dans le domaine du NUMERIQUE</p> <p>Nombre d'ordinateurs par élève dans l'établissement</p> <p>Nombre de connexions par élève dans l'établissement</p>
<p>Développer une culture du numérique (droits, obligations et risques)</p>	<p>Information des parents</p> <p>Elaborer des chartes internet</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Se référer à la CNIL (loi 78)</li> <li>2) Des personnes ressources (prof de droit ou autre)</li> <li>3) Elaboration de plaquettes d'informations pour parents et enfants</li> <li>4) Journées d'information sur le NUMERIQUE et ses risques</li> <li>5) Accès gratuit aux ressources numériques</li> </ol>	<p>Respect de la charte internet</p> <p>Le nombre de journées organisées</p> <p>Le nombre de participants</p>